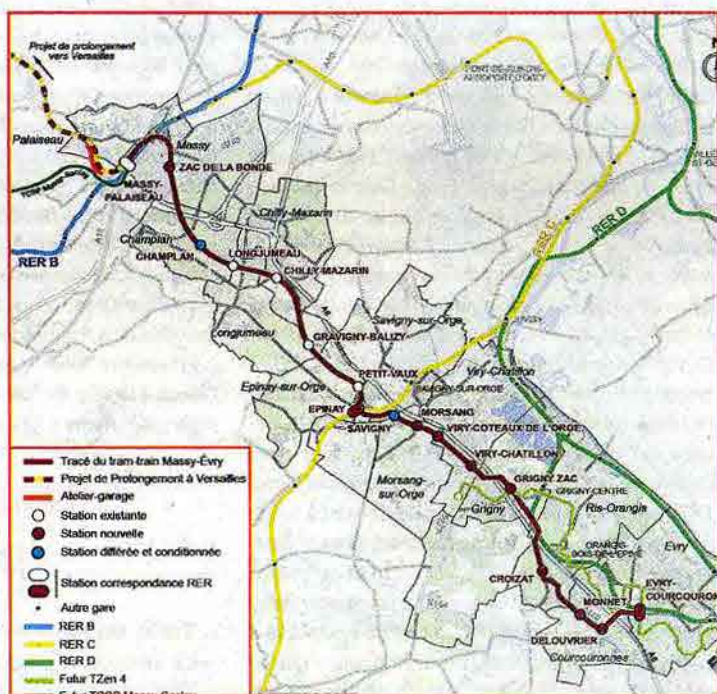


■ C'est parti pour cinq semaines d'enquête publique sur le projet de tram-train entre Massy-Evry

Donnez votre avis sur le tracé du tram-train

Pour la seconde fois, et pendant cinq semaines, chacun pourra donner son avis sur le projet de tram-train Massy-Evry. En effet, depuis le lundi 7 janvier, ce projet issu du contrat Etat-Région 2007-2013 est soumis à une enquête publique après la première consultation, du 25 mai au 3 juillet 2009, qui avait pris la forme, comme pour le Grand Paris Express, d'une série de réunions organisées par la commission nationale du débat public, le coût du projet étant supérieur à 300 M€.

Aujourd'hui, cette enquête publique prévisionnelle est donc la deuxième phase de consultation et d'échanges avec le public, qui peut s'informer et transmettre son avis sur ce projet afin d'éclairer les maîtres d'ouvrage (Stif, RFF, SNCF) sur les décisions à prendre. D'un coût estimé à 536 M€ (446 M€ pour les infrastructures et 90 M€ pour les maté-



Le tracé du projet tram-train Massy-Evry tel qu'il est soumis à enquête publique (© Stif).

riels roulants), rappelons que ce projet concerne treize communes de l'Essonne et consiste à créer entre Massy et Evry une nouvelle liaison de 20,1 km par transport en commun, dont 10,1 km sur les emprises actuelles de la branche C8 du RER C et 10 km sur des voies nouvelles.

Un tracé plus complexe dans sa seconde moitié

Dans sa première partie, entre Massy et Epinay-sur-Orge, le tracé ne fera qu'emprunter la branche C8 du RER C, dont les gares et les voies seront transformées pour accueillir le nouveau matériel roulant. Sur ce tronçon, le tram-train remplacera alors le RER C. Mais dans sa seconde partie, entre Epinay-sur-Orge et Evry, le tram-train passe en mode tramway, ce qui nécessite de créer des voies en site propre. C'est donc principalement dans les communes d'Epinay-sur-Orge, Savigny-sur-Orge, Morsang-sur-Orge, Viry-Chatillon, Grigny, Ris-Orangis, Courcouronnes et Evry que les contributions sont les

plus attendues. L'enquête publique (lire encadré) permet justement à chaque citoyen qui le souhaite d'exprimer son avis auprès de la commission d'enquête, dont le rôle est de recueillir les observations du public et d'établir, à l'issue de cette phase d'échanges et de concertation, un rapport d'avis sur le projet. Après ces cinq semaines d'enquête publique et l'avis de la commission d'enquête, une déclaration d'utilité publique doit être promulguée entre 2013 et 2015, suivie par une étude de projet détaillée et un début des travaux qui pourrait avoir lieu à l'automne 2015. Au final, le tram-train Massy-Evry pourrait alors faire ses premiers tours de roues à la toute fin de l'année 2018 ou au début de l'année 2019.